

Si j'avais un marteau...

Si vous aviez un marteau, comment construiriez-vous ? « Écologique et convivial », répond Benoît REMY, qui rêve d'un éco-hameau sur les hauteurs de Beauraing. Visite d'un projet fou. Chantier en cours.

MAISONCELLE. Un hameau ouaté, caché au fond de la Famenne. Comme endormi. Un endroit rare, avec ses champs bordés de haies surannées, avachis par le début de l'automne. Avec son petit pont de pierre et ses maisons presque oubliées.

Ici on ne passe pas, on vient. Pour s'en assurer, la petite route y menant se termine en cul de sac. Un no man's land. Ou plutôt un « dreams land », puisque c'est là, tout au bout de ce chemin de campagne, que Benoît REMY dessine son rêve, construit son projet fou : un éco-village.

Témoin d'une autre façon de voir la maison

Actuellement, à l'emplacement de l'éco-hameau, seule la maison du jeune ingénieur commercial beaurinois est visible. Enfin, presque. Les châssis viennent à peine d'être posés sur des murs faits de terre et de bois, recouverts d'argile puis de chaux. Mais Benoît espère y vivre d'ici janvier. Elle servira alors de maison-témoin. Le témoin d'une autre façon de concevoir l'habitat et le cadre de vie. Non plus comme un espace dénaturé et individualisé mais comme un lieu citoyen à l'âme forte et aux échanges nourris.

« Mon épouse et moi-même possédions ici un terrain de 1 ha et demi - explique Benoît Remy - on a alors eu l'idée de proposer un habitat groupé composé de six maisons individuelles, plus un gîte-table d'hôte, abordant l'énergie de façon globale. Notre maison en est la première étape. »

Pour qu'économie rime avec philosophie

Chaque candidat acheteur à Maisoncelle doit signer une charte l'engageant à respecter la philosophie de Novastar, la société de Benoît REMY. « Ce ne sont pas des maisons clé-sur-porte. D'ailleurs le but n'est pas de faire un max d'argent, sinon j'aurais fait construire vingt maisons. L'objectif est de limiter au maximum notre empreinte sur l'environnement et nos émissions de CO₂, notamment responsables de l'effet de serre ».

Bio-construisons l'avenir

Ainsi, à l'instar de la maison-témoin, la construction de chaque maison doit être réalisée en matériaux écologiques, idéalement issus de la région, et selon

une architecture « bio-climatique ». Dans le même esprit, il est prévu une gestion des ressources en eaux par une citerne d'eau de pluie et un lagunage collectif. Au niveau des déchets, tri et compost sont bien entendu de mise, « mais ce sera aussi à chacun de faire attention à sa consommation quotidienne ».

Pour compléter le tableau de cet éco-hameau, une touche d'énergies renouvelables est indispensable. Ainsi, chaque maison sera alimentée par de l'énergie solaire individuelle, couvrant 80 % des besoins en eau chaude sanitaire et 25 % du chauffage. Le solde sera fourni par une chaudière à bois commune et automatisée.

Viens, je t'emmène au vent

Le clou du projet s'élèvera bientôt sur la crête de la colline voisine. Benoît REMY raconte : « Mon ami Bernard DELVILLE et moi avons initié une coopérative de riverains pour réaliser une étude des vents, afin d'installer une éolienne ». Et cela fonctionne, le permis a même déjà été délivré. Le hameau ne sera cependant pas raccordé, cela coûterait trop cher, mais chaque candidat acheteur à Maisoncelle prendra des parts dans l'éolienne, en deviendrait une sorte « d'actionnaire ».

« L'électricité produite par l'éolienne est revendue au réseau, ce qui dégage un revenu, qui permet d'acheter de l'énergie traditionnelle. Le rendement est de 10 %. L'originalité est que les parts (100 euros) sont souscrites aux noms d'enfants, c'est symbolique. On veut élargir la coopérative au maximum de personnes de la région, et pas seulement aux futurs habitants du éco-hameau. Si les bénéfices dépassent un seuil fixé, on s'engage à financer d'autres projets environnementaux. »

Parmi ces projets, la création de l'asbl « Vents d'Houyet ». À peine née, elle vient déjà de recevoir 750 000 euros de subsides de l'Europe et de la Région Wallonne pour la construction d'une seconde éolienne visant, dès le printemps prochain, à sensibiliser la population et les jeunes aux énergies renouvelables.

Tout n'est pas rose

C'est bien beau tout ça, mais il ne faut pas blanchir le tableau. Une maison bio coûte 15 % plus cher qu'une traditionnelle, il faut donc compter un budget minimum de 175 000 euros (7 millions de FB) pour faire construire son nid d'amour dans l'éco-hameau de Maisoncelle.

Par ailleurs, reconnaît Benoît, « la population du village va augmenter de 50 % avec la construction de l'éco-hameau. Les habitants actuels ne sont donc pas très chauds, de fait, mais lorsque je leur explique que moi aussi je vais y habiter, et que je n'ai pas envie que cela devienne n'importe quoi et perde son âme, ils sont un peu rassurés. Mais c'est clair, les réticences sont là. »

Mais le temps aidant, gageons que le climat sera au beau fixe à Maisoncelle...

Christophe DUBOIS

Benoît REMY, Novastar, 74 route de Rochefort à 5570 Beauraing (0495 24 03 17 - novastar@tiscalinet.be)